

Image not found or type unknown



Dans quels cas le Conseil d'État est-il juge d'appel ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **83 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Dans quels cas le Conseil d'État est-il juge d'appel ?

Le Conseil d'État est juge d'appel pour connaître des appels formés contre certains jugements des tribunaux administratifs (en matière d'élections municipales et départementales, référé-liberté, etc.).

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/269138-dans-quels-cas-le-conseil-detat-est-il-juge-dappel>